

# DIRECTIVES DE COMPÉTITION

## 4<sup>E</sup> SÉLECTION CR3



ÉCOLE SECONDAIRE DE DONNACONA  
 310 RUE DE L'ÉGLISE  
 DONNACONA G3M 2A1  
[www.actigym.com](http://www.actigym.com)



COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC	ARGCN <a href="mailto:argcna@gmail.com">argcna@gmail.com</a> <a href="https://www.facebook.com/argcnca/">https://www.facebook.com/argcnca/</a> Personne contact : Bruno Morin / <a href="mailto:bmorin1@globetrotter.net">bmorin1@globetrotter.net</a>						
COMITÉ ORGANISATEUR	<b>Club ActiGym</b> Case postale 4027 Pont-Rouge, Qc G3H 3R4 418-285-7103  <b>Directrice de la compétition</b> Annie Lavallée / <a href="mailto:annielavallee.actigym@gmail.com">annielavallee.actigym@gmail.com</a>						
DATE	13-14-15 avril 2018						
SITE DE COMPÉTITION	École secondaire de Donnacona 310 rue de l'église Donnacona, Qc G3M 2A1						
DEMANDE DE REMBOURSEMENT	<p><b>Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Tous les clubs hôtes de compétition sont dans l'obligation d'accepter toutes les demandes de remboursement qui rempliront les conditions si dessus et qui auront été reçues jusqu'à 24 heures avant le début de la compétition.</b></p>						
DATES LIMITE INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE	<p><b>Date limite d'inscription : 9 mars 2018</b></p> <table border="1" data-bbox="467 1520 1523 1682"> <tr> <td colspan="2">Date de production de l'horaire : 23 mars</td> </tr> <tr> <td>Frais de retard pour inscriptions tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription (<i>Payable à Gymnastique Québec</i>)</td> <td style="text-align: center;"><b>10 \$ / gymnaste</b></td> </tr> </table> <p><b>Frais d'inscription: Voir cahier des charges pour les tarifs</b></p> <table border="1" data-bbox="467 1759 1523 1801"> <tr> <td>Athlètes (Payable au club)</td> <td style="text-align: center;">52,50 \$</td> </tr> </table>	Date de production de l'horaire : 23 mars		Frais de retard pour inscriptions tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription ( <i>Payable à Gymnastique Québec</i> )	<b>10 \$ / gymnaste</b>	Athlètes (Payable au club)	52,50 \$
Date de production de l'horaire : 23 mars							
Frais de retard pour inscriptions tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription ( <i>Payable à Gymnastique Québec</i> )	<b>10 \$ / gymnaste</b>						
Athlètes (Payable au club)	52,50 \$						

**Frais d'admission pour les spectateurs**

Compétition de sélection ( GAF circuit régional )

**AUCUN****MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION**

Les fichiers d'inscriptions doivent être envoyés par courriel à Bruno Morin [bmorin1@globetrotter.net](mailto:bmorin1@globetrotter.net) et à Annie Lavallée [annielavallee.actigym@gmail.com](mailto:annielavallee.actigym@gmail.com)

Le paiement de la compétition se fera par chèque à l'adresse suivante :  
Club ActiGym  
Case postale 4027  
Pont-Rouge, Qc  
G3H 3R4

Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.

Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites au document de la Régie interne seront appliquées.

**HORAIRE**

23 mars 2018

**COLLATION POUR LES ENTRAÎNEURS**

**Aucun comité organisateur ne pourra servir de repas complet aux entraîneurs pendant les compétitions. Seuls des items sous forme de collation seront servis. Veuillez consulter le cahier des charges pour plus d'informations à ce sujet.**

**PHYSIOTHÉRAPIE**

Un service de physiothérapie sera sur place en tout temps.